



AVIS PUBLIC

Adoption du budget 2025 et du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027

AVIS PUBLIC est donné, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., c. C-19), que le budget pour l'année 2025 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2025-2026-2027 seront présentés pour adoption lors de la séance extraordinaire « BUDGET » du conseil municipal qui se tiendra au 255, boulevard Constable, McMasterville, le lundi 16 décembre 2024 à 19 heures.

Les délibérations du conseil municipal et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget ainsi que le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ À McMASTERVILLE,

Ce 15^e jour du mois de novembre 2024

Directrice des Services juridiques
et greffière,

Me Marie-Josée Bédard